

Message du Sénat

Nous parlions du fait que ce projet de loi n'a pas été débattu suffisamment longtemps. La preuve, c'est que les députés conservateurs de l'arrière-ban n'ont pratiquement pas eu le temps de prendre la parole. Au nom des surnuméraires, ces «surfeurs» qui ont été portés par la vague des dernières élections—et qui seront sans doute emportés par celle des prochaines—je demande plus de temps, pour que nous puissions parler de cette importante question. A maintes occasions, le député de Simcoe-Sud (M. Stewart) a dit à ses électeurs qu'il fallait renforcer l'AEIE. En son nom et au nom de tous les autres conservateurs qui n'ont pas encore parlé, je demande que la Chambre consacre plus de temps à cette importante question. Je suis persuadé que le député de Lanark-Renfrew-Carleton (M. Dick) qui parlera prochainement, sera d'accord avec cela.

M. Dick: Monsieur le Président, lorsqu'il s'agit de faire un discours, le député qui vient de terminer n'est jamais prêt à laisser sa place. Tout ce qu'il fait, c'est parler. S'il avait écouté les 20 minutes qui ont précédé 13 heures, il saurait pourquoi la plupart des gens trouvent le Parlement ennuyeux. Il n'a absolument rien dit qui soit fondé ni une seule chose qui ait un peu de bon sens.

Il a déclaré qu'il ne s'opposait pas à l'apport de capitaux étrangers au Canada. Je tiens à dire que son parti ne s'y opposait pas. Après tout, 93 p. 100 des requêtes reçues par l'AEIE et soumises au cabinet ont été approuvées.

Le député a dit qu'il voulait obtenir les meilleures conditions possibles pour les Canadiens. C'est ce que souhaitent tous les députés de la Chambre, je pense. Cependant, selon nous, leur façon de procéder n'est pas la meilleure et les Canadiens étaient du même avis lorsqu'ils ont élu 211 conservateurs à la Chambre le 4 septembre dernier, contre 40 libéraux.

Le député a demandé si nous étions prêts à prendre le contrôle et à imposer des quotas pour protéger l'industrie canadienne. Je tiens à lui dire que nous ferons bien mieux que les libéraux. Nous n'autoriserons pas l'importation de 53 millions de livres de bœuf en provenance de la Communauté économique européenne. Je vais faire en sorte que les importations autorisées n'atteignent pas les 53 millions de livres que les libéraux ont approuvées l'an dernier.

Le député a déclaré que le gouvernement n'a rien fait au sujet des ententes. Nous avons prolongé les ententes concernant la fabrication de chaussures. Il devrait le savoir puisqu'il y a des fabricants de chaussures dans sa circonscription.

Le député a parlé de promesses en disant que nous n'avons pas voulu utiliser l'AEIE pour protéger nos obligations et droits internationaux. Il a cité certaines promesses faites par le parti conservateur au cours des dernières élections. S'il savait de quoi il parle, il se rendrait compte que toutes les promesses dont il a parlé concernaient les négociations du GATT, nos droits aux termes de cet accord, les droits de douane en vigueur et les moyens dont nous disposons pour nous défendre grâce aux mesures anti-dumping et autres. Voilà les promesses qu'il a citées. Il y en a peut-être d'autres qui concernent l'AEIE, mais ce n'est pas le cas de celles qu'il a mentionnées.

Le député a longuement parlé de l'AEIE. Pourquoi le parti libéral s'accroche-t-il tant à une simple loi en vertu de laquelle

ils ont approuvé 92 ou 93 p. 100 des requêtes soumises au cabinet? Pourquoi les libéraux font-ils perdre autant de temps à la Chambre alors que les Canadiens ont admis, lors des dernières élections, que le système en vigueur ne marchait pas? Le taux de chômage au Canada s'élevait à 6 p. 100 lorsque l'AEIE a été mise sur pied, et il a atteint 11.5 p. 100, depuis. C'est là la preuve que les méthodes libérales ne sont pas toujours bonnes. Pourquoi ne pas les réviser? Notre parti lui a donné un nom différent: Investissement Canada. Pourquoi ne pas donner à cet organisme l'occasion de fonctionner? Pourquoi les libéraux ne songent-ils pas à quelque autre mécanisme et ne font-ils pas preuve d'un esprit constructif? Pourquoi le parti libéral est-il tant attaché à une idée périmée et démodée qui ne donnait pas de bons résultats? Le député pourrait peut-être nous expliquer pourquoi les libéraux tiennent tant à quelque chose de périmé.

M. Boudria: Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir de discuter de questions démodées avec un parti qui appuie encore le gouvernement conservateur de l'Ontario, au pouvoir depuis 43 ans.

M. Dick: Quel rapport?

M. Boudria: Je suis heureux de discuter de choses périmées avec des conservateurs; c'est un grand plaisir. Ils prétendent que notre politique était surannée. Le député d'en face, dont le parti veut reprendre une politique qui était en vigueur il y a 30 ou 40 ans...

M. Dick: Investissement Canada n'existait pas il y a 30 ans.

M. Boudria: ... affirme maintenant que la politique du gouvernement précédent est périmée. Cela n'empêche pas le député de préconiser une politique vieille de plusieurs décennies. Pourquoi les conservateurs ajoutent-ils régulièrement des restrictions à leurs promesses après les élections? J'ai une liste des 338 promesses des conservateurs, dont j'ai déjà parlé à la Chambre à plusieurs reprises. Pourquoi le député dit-il maintenant que cette promesse portait seulement sur certaines choses bien précises? Il limite la portée de ses propres promesses. Le parti conservateur aurait dû dire la vérité à la population avant les élections. Il aurait dû dire exactement ce que valaient ses promesses au lieu de faire des mises en garde par la suite.

* * *

MESSAGE DU SÉNAT

M. le vice-président: J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté tels quels les projets de loi suivants: le projet de loi C-30, tendant à modifier la Loi sur les accords de Bretton Woods, à abroger la Loi sur l'Association internationale de développement et à modifier d'autres lois en conséquence; et le projet de loi C-33, concernant l'importation, l'exportation et le commerce interprovincial des produits de viande, l'agrément des établissements, l'inspection des animaux et des produits de viande dans les établissements agréés et les normes relatives à ces établissements, aux animaux qui y sont abattus et aux produits de viande qui y sont préparés.